



As-tu remarqué ceci ? On dit :

- la po^ésie
- un po^ème
- un po^ète ou un po^ëte (plus ancien)

certes, jusque là, rien d'extraordinaire, on le savait. Pour une femme, ce qui suit est plus intéressant. On dit et écris ceci : une po^étesse.

Cependant, la prononciation se fait comme avec un accent grave. Pourquoi écrivons-nous un po^ète, donc en prononçant bien comme un accent grave, alors que nous écrivons po^étesse mais que nous devons le prononcer comme avec un accent grave ? Tout en sachant que, lorsqu'il s'agit d'une femme, nous devons écrire "femme po^ète" et non "femme po^éte".

Exemple : notre amie Aline¹ est une femme po^ète mais aussi une illustre po^étesse !

Autre chose, toujours à propos de po^étesse : pour le mot po^étesse il existe, malgré tout, une variante mais très rarement employée permettant de l'écrire po^ëtesse.

Enfin de la même manière qu'il existe le mot "po^ëte" qui est désuet, il existe aussi le mot "po^ëtesse", tout aussi désuet.

C'est pas passionnant et rigolo, tout ça ?

Les vers

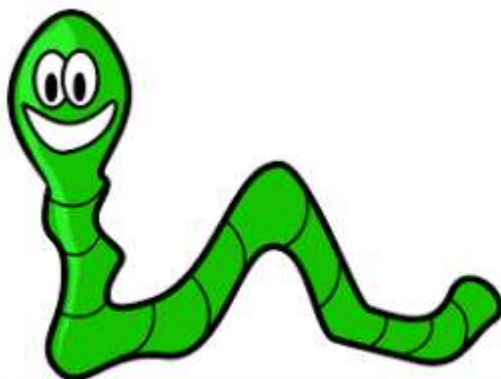
extrait de <http://www.copiedouble.com/content/po%C3%A9sie-vocabulaire>

Définition d'un vers

Un vers correspond à une ligne dans un poème. Le vers est marqué sur la page par un retour à la ligne. Il s'accompagne d'une majuscule à l'initiale en poésie traditionnelle, c'est-à-dire environ jusqu'au début du XXe siècle. On retient également qu'un vers n'est pas une phrase ! Une phrase commence par une majuscule et finit par un point, présentant une cohérence syntaxique. Dans un poème, une phrase peut parfaitement s'étendre sur plusieurs vers ; à l'inverse un long vers peut comprendre plusieurs phrases.

Le nom des vers

Le vers porte un nom précis selon sa longueur qu'on détermine en comptant le nombre de syllabes qu'il contient. Un vers qui contient un nombre de syllabes pairs (12, 10, 8, 6, etc) est appelé « vers pair ». Un vers qui contient un nombre impair de syllabes (11, 9, 5, etc) est appelé « vers impair ».



et non, il ne s'agit pas de moi...

Les vers les plus courants sont les vers pairs : l'octosyllabe qui désigne un vers de 8 syllabes, le décasyllabe qui désigne un vers de 10 syllabes et surtout l'alexandrin pour un vers de 12 syllabes. Au-delà de douze syllabes, le vers s'appelle un verset ; c'est le cas par exemple dans les poèmes de Saint-John Perse (*pour voir la liste de tous les vers nommés selon leur longueur, va en fin de document*).

La régularité ou non de ces vers est à observer. Souvent, dans la poésie traditionnelle, les poèmes présentent des vers

réguliers. Ce sont par exemple tous des alexandrins ou bien tous des décasyllabes. Il arrive toutefois que le poème présente une variété de vers, c'est-à-dire des vers de longueurs variées à l'intérieur d'un même texte. Lorsque la longueur de ces vers ne dépassent pas l'alexandrin, cette combinaison de plusieurs vers différents à l'intérieur d'un même poème se nomme une hétérométrie. Ainsi les fables de La Fontaine au XVIIIe siècle présentent très souvent une hétérométrie qui sert à créer un certain dynamisme et à rompre la monotonie des vers réguliers pour rendre la fable plus vivante, plus amusante.

Dans la poésie moderne, à partir du XXe siècle, les poètes s'autorisent à faire des retours à la ligne, c'est-à-dire des vers, mais sans se préoccuper de leur longueur ni même des rimes. Ce sont des « vers libres », ces vers ne respectant plus les règles classiques établies de la poésie.

Les rimes des vers

Une rime est la répétition d'un même son en position finale dans au moins deux vers, qu'ils se suivent ou non dans le poème.

- une rime qui contient un seul son se nomme une « rime pauvre ». Par exemple la rime en « é » est une rime pauvre.
- une rime qui contient deux sons se nomme une « rime suffisante ». Par exemple la rime en « té » est une rime suffisante car elle contient deux sons : le son « te » et le son « é ».
- une rime qui contient trois sons ou plus de trois sons se nomme une « rime riche ». Par exemple la rime en « ité » est une rime riche car elle contient trois sons : le son « i », le son « te » et le son « é ».

Une rime présente sur des vers successifs est une « rime suivie ». On l'appelle aussi « rime plate ». Lorsque plusieurs rimes sont présentes dans le texte, on les nomme selon la disposition des vers concernés par ces rimes.

Imaginons ainsi une rime qu'on appellera A et une autre rime en une autre son qu'on appellera B.

- la disposition de rimes AABB correspond à des « rimes plates » ou « rimes suivies ».
- la disposition en ABAB correspond à des « rimes croisées » appelées aussi « rimes alternées ».
- la disposition en ABBA correspond à des « rimes embrassées ».

Le rythme des vers

La césure correspond au découpage rythmique fixe d'un vers. Ainsi, spontanément, un alexandrin apparaît comme un assemblage de deux parties : d'abord la première, composée de six syllabes ; puis la seconde, composée des six syllabes restantes. Chaque moitié d'alexandrin se nomme un hémistiche. On dit donc qu'un alexandrin présente une « césure à l'hémistiche ». Lorsqu'on analyse un texte, on la signale par une double barre : //

La coupe correspond quant à elle au découpage rythmique proposé par le vers, selon le choix effectué par le poète en matière de ponctuation et de logique grammaticale. Coupe et césure peuvent coïncider, c'est le cas par exemple dans les tragédies classiques, mais elles peuvent aussi se compléter voire s'opposer. Lorsqu'on analyse un texte, on signale la césure par une simple barre : /

Prenons par exemple les deux premiers vers d'un poème de Victor Hugo :

**Elle était déchaussée, elle était décoiffée, (1)
Assise, les pieds nus, parmi les joncs penchants ; (2)**

On peut indiquer que le premier alexandrin (1) propose un parallélisme de construction (= une répétition de structure). La coupe vient ici renforcer la césure à l'hémistiche en 6 // 6 dans « Elle était déchaussée » (= 6) + « elle était décoiffée » (= 6).

En revanche, le deuxième alexandrin (2) présente une coupe qui complète la césure à l'hémistiche et donne un nouveau rythme à cet alexandrin, plus léger, celui-ci s'analysant en 3 / 3 // 6 dans « Assise » (= 3) + « les pieds nus » (= 3) + « parmi

les joncs penchants » (= 6).

Ces deux alexandrins ont donc la même césure à l'hémistiche en 6 // 6, fixe, mais présente des coupes différentes, qui leur donne un rythme différent à chacun.

Les strophes

Une strophe correspond à un groupe de vers. La strophe se nomme non pas d'après le nombre de syllabes mais d'après le nombre de lignes c'est-à-dire de vers. Attention ! La démarche est cette fois verticale et non horizontale ! Les strophes les plus courantes sont : le quatrain qui désigne un ensemble de 4 vers, le tercet qui désigne un ensemble de 3 vers (*pour voir la liste de strophes nommées selon le nombre de vers, va en fin de document*).

Une strophe a un rythme. Un vers peut correspondre à une phrase. Il peut y avoir aussi plusieurs vers dans une phrase. Cela s'appelle l'enjambement.

Exemple, le quatrain suivant, extrait de *Le lac de Lamartine*, présente un enjambement sur l'ensemble de la strophe :

**Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?**

Pour connaître les différents types de strophes, va en fin de documents

Les formes des poèmes

Il existe une grande variété de formes de poèmes. Deux formes sont particulièrement à connaître : le sonnet et le poème en prose.

- le sonnet est en effet une forme fixe composée de deux quatrains suivis de deux tercets, avec des rimes attendues en ABBA, ABBA, CCD, EED ou bien EDE.
- le poème en prose est un poème qui n'est pas écrit en vers, pas même en vers libres, et qu'on considère pourtant comme un poème selon différents critères.

Quand prononcer le e muet ?

Extrait de <https://philippeaucazou.wordpress.com/comment-lire-les-poemes/>

C'est sans doute l'un des aspects les plus importants ici. Savoir quand prononcer, ou non, le e muet, permet d'éviter de prononcer des vers bancals et mal rythmés. Comme l'usage en matière de poésie contredit la prononciation actuelle du français, un peu d'entraînement sera nécessaire avant de parvenir à le prononcer de manière naturelle. Cela ne présente cependant guère de difficultés.

Il n'y a pas de règle absolue concernant la prononciation du e muet : sa prononciation, ou non, dépendra essentiellement du contexte, des éléments qui l'entourent.

Le e muet se prononce :

- à la fin d'un mot, si le mot suivant commence par une consonne.

Exemple :

Le ministère des finances. Le **e** de ministère se prononcera, parce qu'il est suivi de la consonne d. Ce qui fait que ministère compte 4 syllabes [mi-ni-stè-re] et non trois comme en prose [mi-ni-stère])

- à l'intérieur d'un mot.

Exemple :

Mangerait : en poésie, on ne prononce JAMAIS « manjrait », mais au contraire, on articule les trois syllabes : **man-ge-raït**.

Finances : le **e** sera toujours prononcé : fi-nan-ces, et non fi-nanc's.

Il existe des exceptions à cette règle qui sont détaillées en-dessous.

- le e muet ne se prononce pas à la rime (=fin du vers).

Exemple :

**Martin veut que la France
Soit un bon pays**

Ici, France se prononcera Frans', et non Fran-ce.

- la règle ci-dessus vaut également pour les pluriels

Lave tous nos malheurs et toutes nos offenses

offenses sera prononcé simplement of-fens', et non of-fen-ses.

- en cas d'élision, c'est-à-dire si une voyelle suit un e muet.

Exemple :

Enverrait à la terre un de ses purs rayons

Ici, terre, mot suivi par une voyelle, se prononcera simplement terr', et non ter-re.

En revanche, si terre avait été au pluriel, on aurait prononcé le e muet : ter-res.

- en cas de hiatus (rencontre de deux voyelles) à l'intérieur d'un mot :

le mot envies (au pluriel), se prononcera en-vi, et non en-vi-es.

Mangeaient se prononcera man-geai et non man-geai-ent.

Nathalie se dira Na-tha-li et non Na-tha-li-e.

Conclusion

On pourrait dire beaucoup, beaucoup plus de choses, les règles, usages et coutumes dans la poésie étant extrêmement nombreux et variés. Mais, ci-dessus, il s'agit là de l'essentiel de l'essentiel !

vers nommés selon leur longueur

Un vers de 2 syllabes = un dissyllabe

Un vers de 3 syllabes = un trisyllabe

Un vers de 4 syllabes = un tétrasyllabe

Un vers de 5 syllabes – un pentasyllabe

Un vers de 6 syllabes = un hexasyllabe

Un vers de 7 syllabes = un heptasyllabe

Bar/dot/ por/te/ bien/ son/ nom.

Un vers de 8 syllabes = un octosyllabe

Suis/-je un/ cri/mi/nel/ pour/ au/tant ?

Un vers de 9 syllabes = un ennéasyllabe

Un vers de 10 syllabes = un décasyllabe

Un vers de 11 syllabes = hendécasyllabe

Un vers de 12 syllabes = un dodécasyllabe :
appelé un alexandrin depuis son usage dans le Roman d'Alexandre au Moyen-Age.
Com/me/ l'as/tre/ du/ jour/ sur/ son/ bril/lant/ vais/seau.

strophes selon le nombre de vers contenus

Une strophe de 2 vers = un distique
Une strophe de 3 vers = un tercet
Une strophe de 4 vers = un quatrain
Une strophe de 5 vers = un quintil
Une strophe de 6 vers = un sizain
Une strophe de 7 vers = un septain
Une strophe de 8 vers = un huitain
Une strophe de 9 vers = un neuvain
Une strophe de 10 vers = un dizain